

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18/09/2026****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-six, le 18 du mois de septembre, à 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAZOGES EN PAREDS dûment convoqué le 14 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame LELOT Christine, Maire.

Le secrétaire de séance : Sophie LANNOY

ÉLU (15 mars 2026)	EN EXERCICE	PRÉSENT (Signature)	ABSENT EXCUSE	ABSENT	MANDATAIRE (Signature)
BOURLON Florence	Conseillère municipale				
BRUSSEAU Laurence	Conseillère municipale				
DOTHEE Rachel	Conseillère municipale				
DUCEPT Johann	Conseiller municipal				
GERBAUD Pascal	Conseiller municipal				
JOUBERT Marion	Conseillère municipale				Pouvoir à Florence BOURLON
LANNOY Sophie	Conseillère municipale				
LELOT Christine	Maire				
MACE Joëlle	2ème adjointe				
MARSAUD Christia	Conseillère municipale				
MATHIVET Joël	Conseiller municipal				
MAURIN Emmanuel	1 ^{er} adjoint				Pouvoir à Christine LELOT
MORIN FERCHAUD Manuel	Conseiller municipal				Pouvoir à Rachel DOTHEE
PELTIER Cyrille	3ème adjoint				
ROUAUD Benoist	Conseiller municipal				Pouvoir à Cyrille PELTIER
15	15	10	4	1	4

D2026 09 18_02 053**ACHAT DE PARCELLES A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

D2026 09 18_02 053

Page 1 | 8

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 21/09/2026

Reçu en préfecture le 21/09/2026

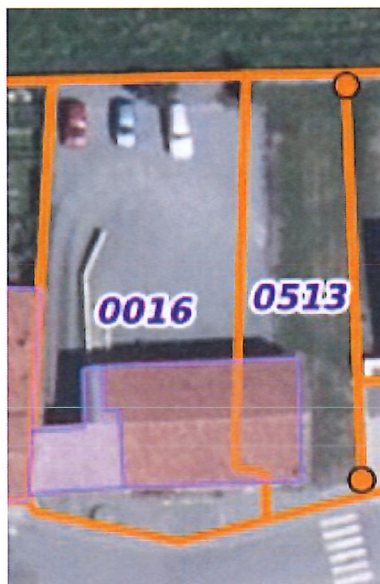
Publié le

ID : 085-218500148-20260918-D20260918_02053-DE



EXPOSE

La Communauté de communes est propriétaire des parcelles AD 16 et AD 513, situées 20 rue Georges Clémenceau à Bazoges-en-Pareds sur lesquelles se situe le pôle santé communautaire.



Le bornage actuel inclut le trottoir devant le pôle santé, y compris un candélabre.



La Communauté de communes a mandaté le cabinet de géomètre Loiseau pour réaliser un nouveau bornage afin de rétrocéder la partie devant le pôle santé à la Commune de Bazoges-en-Pareds. Le nouveau bornage a été réalisé le 11 septembre 2025.

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

D2026 09 18_02 053

Page 2 | 8



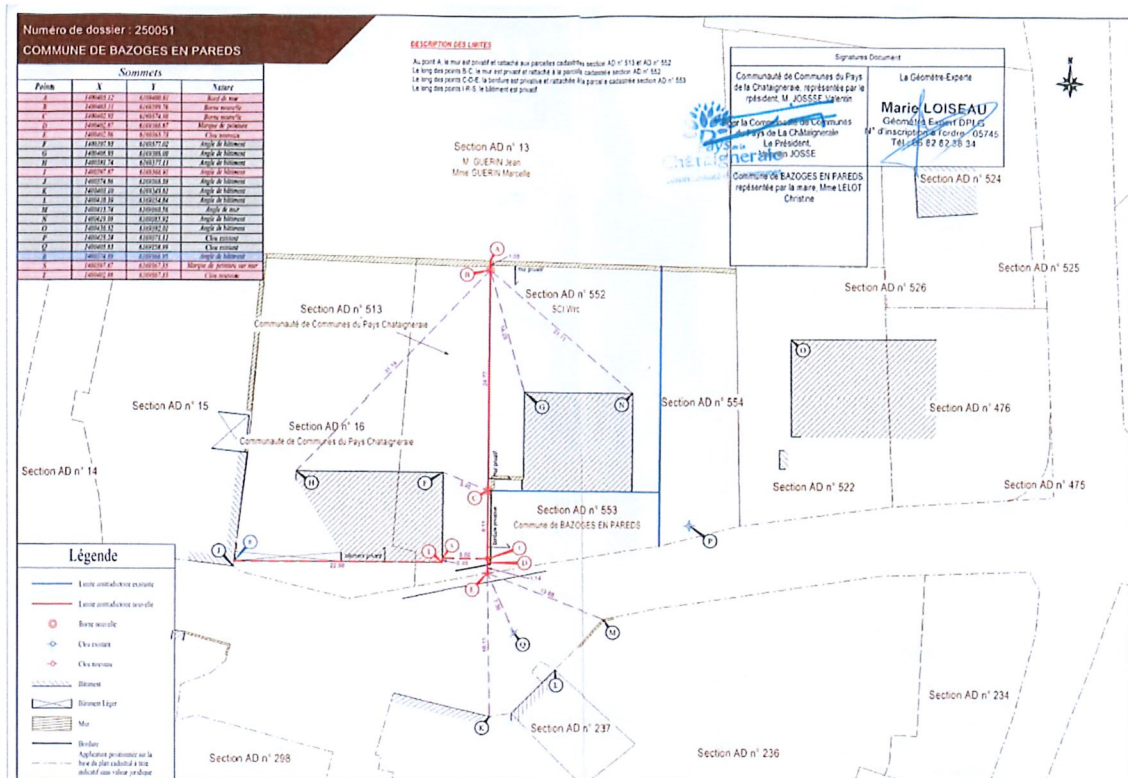
Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire



Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

D2026 09 18 02 053

Page 3 | 8

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

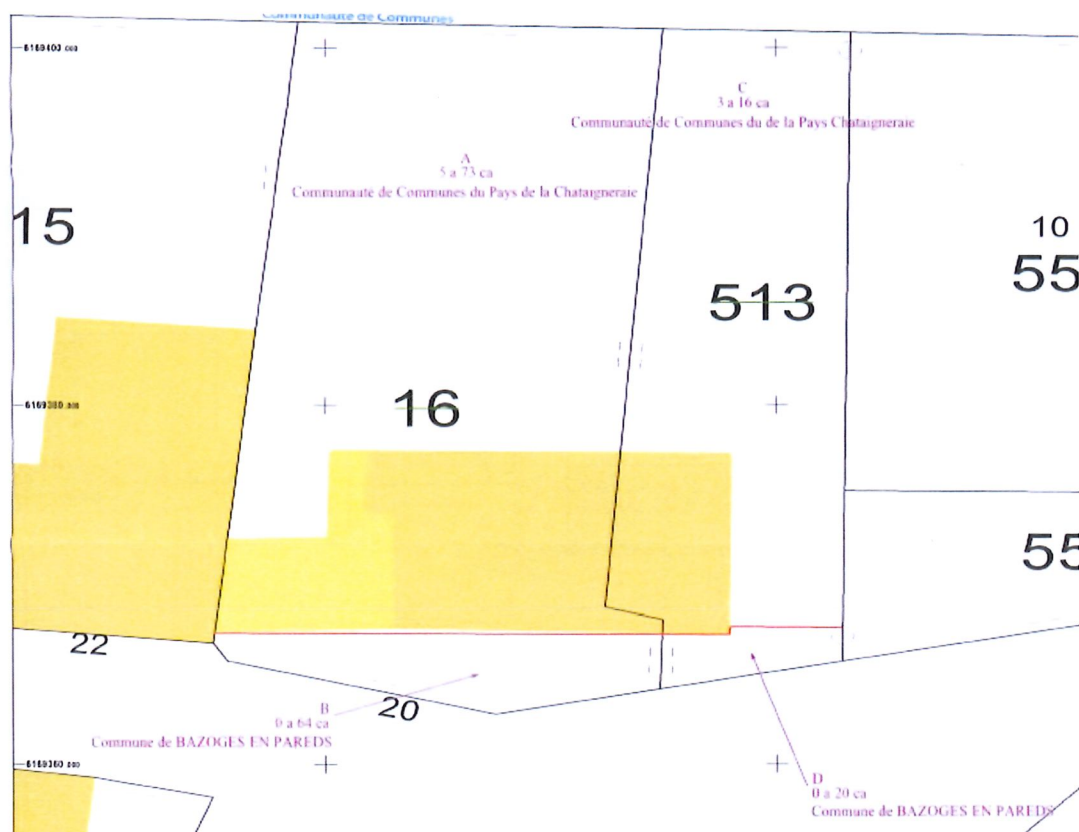
Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 21/09/2026

Reçu en préfecture le 21/09/2026

Publié le

ID : 085-218500148-20260918-D20260918_02053-DE



- La nouvelle répartition des parcelles serait la suivante :

Propriétaire	N° des parcelles	Zonage PLUI-H	Surfaces cadastrales	TOTAL
Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie	AD 16 (A)	U : Zone urbaine mixte	573 m ²	889 m ²
	AD 513 (C)		316 m ²	
Communes de Bazoges-en-Pareds	AD 16 (B)		64 m ²	84 m ²
	AD 513 (D)		20 m ²	

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

D2026 09 18_02 053

Page 4 | 8



- La délibération n° C083/2019 du Conseil communautaire du 10 avril 2019 établit le principe d'un prix de cession (en achat ou vente) entre la Communauté de communes et ses communes membre à 1.50 €/m², quel que soit la nature, l'état et la destination du terrain ;
 1. L'avis des domaines a été consulté et a rendu son avis le 25 juin 2026, avec une valeur vénale estimée à 250€ HT, hors droits et charges, soit 3 € du m² avec une marge d'appréciation de 10 % (3 €/m² * 84 m² = 252 €, arrondis à 250 €).
 2. Les travaux de remise ont été effectués en mai 2026 :



- Il avait été décidé par le Bureau communautaire du 28/04/2026 la répartition suivante :

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 21/09/2026

Reçu en préfecture le 21/09/2026

Publié le

ID : 085-218500148-20260918-D20260918_02053-DE



Avis Bureau du 28/04/2026				
	Estimation (HT)	Estimation (TTC)	Qui fait ?	Qui paie ?
Achat terrain (84 m²)	1.50 € du m² - Prix fixé par délibération C083/2019 du Conseil communautaire du 10/04/2019 105 €	126 €		Commune
Frais annexe à la cession du terrain	Frais de bornage par géomètre – devis validé Frais de notaire estimé 1 000 €	744 € 1 200 €	ComCom	ComCom Commune
Suppression du puit	Enlèvement de l'eau Remblaiement Suppression de l'entourage 1 410 €	1 692 €	ComCom	ComCom
Remise en état du trottoir devant le pôle santé	5 000 €	6 000 €	ComCom	ComCom
TOTAL	8 135 €	9 762 €		

VU

Vu les statuts de la Commune de Bazoges-en-Pareds,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° C083/2019 du 10 avril 2019, approuvant le principe d'un prix net de cession (en achat ou vente) établi à 1.50 € / m², pour toutes cessions à intervenir à l'avenir entre la Communauté de communes et ses communes membres seulement, quel que soit la nature, l'état et la destination du terrain ;

Vu la délibération du Bureau communautaire n° B010/2026 du 7 juillet 2026, approuvant, sous réserve de la délibération concordante de la commune de Bazoges-en-Pareds, la vente d'une partie des parcelles AD16 et AD 513, pour 84 m², à la Commune de Bazoges-en-Pareds, au prix net cession de 126 € ;

CONSIDÉRANT

Considérant que le bornage actuel des parcelles AD 16 et AD 513, situées 20 rue Georges Clémenceau à Bazoges-en-Pareds, propriété de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie sur lesquelles se situe le pôle santé communautaire, inclus le trottoir et y compris un candélabre. Il convient donc de procéder à la rétrocession d'une partie de ces parcelles à la commune de Bazoges-en-Pareds ;

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

D2026 09 18_02 053

Page 6 | 8

**PROPOSITION**

- d'approuver l'acquisition des parcelles telles que présentées dans le tableau ci-dessous et correspondant aux plans de division du géomètre mandaté, joints en annexe n°2, et dont la viabilisation est décrite à titre indicatif en annexes n° 3 et 4, aux conditions suivantes :

- Désignations, surfaces :

Propriétaire	N° des parcelles	Zonage PLUI-H	Surfaces cadastrales	TOTAL
Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie	AD 16 (B)	U : Zone urbaine mixte	64 m ²	84 m ²
	AD 513 (D)		20 m ²	

- Acquéreur et prix :

ACQUÉREUR	PRIX NET
Communes de Bazoges-en-Pareds	126 €

Etant précisé qu'il sera à la charge :

- du propriétaire vendeur et de l'acquéreur de s'acquitter des frais relatifs aux impôts, taxes et redevances dus sur le terrain au titre de l'année civile en cours (répartition au prorata temporis) ;
- du propriétaire vendeur des frais de bornage réalisé par un géomètre ;
- de l'acquéreur de s'acquitter des frais :

- dits de « notaire » incluant notamment:

- . les taxes (publicité foncière, etc.), contributions (sécurité immobilière, etc.) et droits de mutation ;

- . les débours ;

- . les honoraires et émoluments notariaux ;

- de raccordement aux différents réseaux (électricité, eaux potable et pluviales, gaz, télécommunication) supplémentaires aux raccordements existants ;

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 21/09/2026

Reçu en préfecture le 21/09/2026

Publié le

ID : 085-218500148-20260918-D20260918_02053-DE



- d'autoriser le Maire ou tout délégataire à signer tout acte concernant l'acquisition desdites parcelles aux conditions susvisées, ainsi que tout acte complémentaire, rectificatif et accessoire.

RÉSULTAT DU VOTE									
MODE DE SCRUTIN : ORDINAIRE									
EFFECTIF LÉGAL	MEMBRES EN EXERCICE	QUORUM	PRÉSENTS	PROCURATIONS	VOTANTS	ABSTENTIONS	SUFFRAGE S EXPRIMES	POUR	CONTRE
15	15	8	10	4	14	0	14	14	0

Le Maire, Christine LELOT
Le 18/09/2026

Date de mise en ligne de la délibération sur le site internet <https://bazoges-en-pareds.fr> : 25/09/2026

A compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat (Préfet) dans un délai de deux mois, la présente délibération peut faire l'objet de trois recours :

- d'un recours administratif « gracieux » auprès du Maire et/ou
 - d'un recours administratif « hiérarchique » auprès du Préfet de Vendée et/ou
 - d'un recours contentieux « pour excès de pouvoir » devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX.
- Le Tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérécourse Citoyen » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.
L'utilisation de l'un de ces recours suspend le délai des deux mois.

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

D2026 09 18_02 053

Page 8 | 8